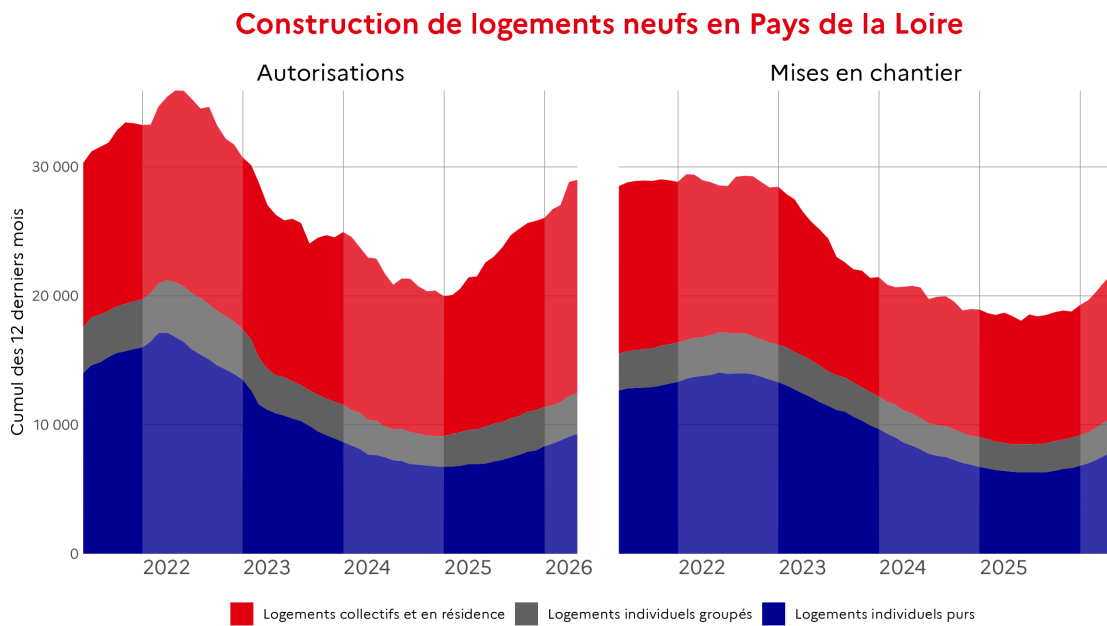


La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Avril 2026 : la croissance des permis de construire et des mises en chantier, franche et massive, concerne tous les départements de la région



La reprise de la construction de logements neufs est très nette. Après avoir atteint leur plus bas niveau fin 2024, les permis de construire sont en croissance de plus d'un tiers en cumul annuel. Les mises en chantier demeurent à un bas niveau mais leur rebond s'est fortement accéléré depuis le début de l'année, sous l'effet de l'élargissement du Prêt à Taux Zéro et de la mise en place du dispositif Jeanbrun visant à encourager l'investissement locatif privé.

Entre mai 2025 et avril 2026, 29 000 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en hausse de 35 % par rapport aux douze mois précédents. En France, l'augmentation du nombre d'autorisations a été deux fois plus faible (+ 17 %). La croissance des mises en chantier a été supérieure à 30 % dans quatre des cinq départements de la région. Le Maine-et-Loire s'est démarqué avec une hausse limitée à 7 %.

De mai 2025 à avril 2026, 21 700 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en progression de 18 % par rapport aux douze mois précédents (contre + 15 % en France). Ce cumul est faible : la moyenne décennale se situe à 24 500 logements par an.

Avertissement - À compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de logements sont produites à partir du dispositif Sit@del3, qui remplace Sit@del2. Ce nouveau dispositif produit, pour le moment, les mêmes informations que le précédent, avec des révisions de séries qui s'expliquent principalement par l'intégration de permis qui étaient écartés de Sit@del2 et par la modification de règles de gestion.